

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABETISATION



PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE
Volet Financement de Projet d'Investissement (IPF)



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°07C/SQC/PRSEP/BIRD/2023 - SÉLECTION
D'UN CABINET POUR LE DÉVELOPPEMENT D'APPLICATIFS POUR (I) LES OBSERVATIONS DE CLASSE ET
D'ANALYSE DES DONNÉES, (II) LA DISTRIBUTION DES MANUELS ; (III) LE SUIVI DE LA FORMATION DES
ENSEIGNANTS ; (IV) LA VISITE MÉDICALE**

I. CONTEXTE GENERAL

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté un Plan Sectoriel du Secteur Éducation (PSE) qui détermine les orientations du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) jusqu'à l'horizon 2025. Ce PSE bénéficie de l'appui des partenaires technique et financiers. C'est dans ce cadre que l'Association International de Développement (IDA-Banque mondiale) financera conjointement avec le Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) une partie du PSE 2016-2025. Le financement s'élèvera à 264,7 millions de dollars (US\$) et couvrira toute la période du PSE.

Cet appui se fait suivant le nouveau mode d'accompagnement utilisé par le Groupe de la Banque mondiale de type prêt-programme pour les résultats ou Programme axé sur les Résultats (PforR), qui devrait contribuer à produire des résultats durables et à bâtir des institutions nationales plus performantes. Cette coopération s'est traduite par la création du Programme de Renforcement du Système Éducatif Primaire (PRSEP).

Le Programme axé sur les Résultats (PforR) se focalise sur l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la gouvernance, et couvre trois domaines de résultats spécifiques :

- Domaine de Résultats (DR) 1 : Améliorer l'accès équitable aux préscolaire et primaire dans un environnement sécurisé ;
- Domaine de Résultats (DR) 2 : Améliorer la qualité de l'enseignement et les pratiques de classe ; et,
- Domaine de Résultats (DR) 3 : Renforcer la capacité de gestion et l'obligation de résultats tout au long de la chaîne de prestation de services. Chacun des domaines ci-dessus contient plusieurs Indicateurs Liés au Décaissement (ILDs) mis en œuvre par les Directions du MENA conjointement avec les Directions régionales et les écoles. Un composant FPI (Financement de Projet d'Investissement) a été ajoutée pour apporter l'appui technique nécessaire à l'exécution du projet PforR. La partie PforR représente 250 millions USD et la partie FPI 14,7 millions USD.

Ce nouveau mode de financement conditionne les différents décaissements par l'atteinte d'indicateurs ILDs par période et les résultats attestés par un Agent Vérificateur Indépendant (AVI). Dans le même sens, les accords de financement du Programme fixent pour chaque ILD, la méthodologie et les sources de vérification (documentation et/ou bases de données) précises de l'AVI.

Aussi, il est important pour le MENA de s'assurer de la disponibilité des bases de données qui soient de qualité et permettant de générer des informations fiables qui détermineront les décaissements des ressources liées aux ILDs.

Le présent AMI concerne la sélection d'un cabinet ou une firme pour le développement d'applicatifs devant permettre de collecter et de compiler de manière simple et d'une fiabilité rigoureuse des informations nécessaires aux domaines suivants :

- Les listes des élèves ayant reçu les manuels scolaires et autres intrants pédagogiques dans les écoles primaires ;
- Les listes de présence des enseignants formés sur les nouvelles approches d'apprentissages telles que préconisées par la PNAPAS ;
- Les informations relatives aux observations de classe des enseignants collectées principalement par les CPPP et dans une moindre mesure les IEPP dont les traitements permettront de déterminer lesquels d'entre eux appliquent correctement les pratiques pédagogiques ;
- Les listes des élèves bénéficiant du kit de santé scolaire.

II. OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION

La mission principale du Cabinet est de développer des applicatifs distincts ou un seul applicatif mais intégré pour (i) les observations de classes et l'analyse des données, (ii) la distribution des manuels et (iii) le suivi de la formation des enseignants ; (iv) et la visite médicale pour le compte du Programme PRSEP. L'applicatif ou les applicatifs devront intégrer outre l'établissement de listes, de faire un traitement des données collectés pour répondre aux besoins des Agents Vérificateurs Indépendants (AVI).

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

De manière précise, l'applicatif ou les applicatifs devront permettre de :

- Faire une analyse diagnostic des observations de classes et d'analyse des données. Il s'agit de présenter une analyse, après la collecte de données lors de chaque observation de classe. Les principales informations pourront être observées dans un sous rapport constitué de tableaux et graphique. Ce sous-rapport présente entre autres une synthèse statistique détaillée (indicateurs, etc.), et la tendance qui pourra être obtenue lors de la prochaine observation ;
- Faire une analyse de la distribution des manuels, mettant en exergue non seulement l'impact de la distribution des manuels sur le taux scolarisation des enfants dans les régions, IEPP et localités comparativement aux années précédente, l'amélioration de la performance des élèves et des enseignants, mais aussi les tendances d'évolution futures.
- Programmer la clé de répartition des manuels selon les effectifs des élèves, du niveau désagrégé au niveau agrégé (classe, école, secteur pédagogique, IEPP, DRENA)
- Faire le suivi de la formation des enseignants. Le nombre d'enseignants formés, les modules de formations, le suivi de leurs acquis et des pratiques pédagogiques, etc.
- Faire le suivi de la visite médicale.

IV. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Les résultats suivants sont attendus :

- Les données à collecter sont identifiées ;
- L'applicatif ou les applicatifs est /sont conçu (s) ;
- L'applicatif ou les applicatifs installé(s) sur des smartphones et sur des tablettes sont testés sur le terrain pour chaque item ;
- Les applicatifs correctement fonctionnels et installés sur un serveur mis à disposition par les services compétents du MENA.
- L'atelier de restitution est organisé
- Les analystes sont formés à l'utilisation de l'outil.

V. PROFIL DU CABINET

Le Cabinet doit avoir :

1. **Expérience générale :**
 - Sept (07) années d'expérience
 - Cinq (5) années d'expérience en développement d'applicatif
2. **Expériences spécifiques :**
 - Au minimum quatre années d'expérience pertinente dans le suivi des résultats des programmes / projets.
 - Avoir au moins deux expériences confirmées en matière de contrôle des réalisations d'activités sur terrain ;
 - Avoir une expérience d'au minimum deux missions sur les problématiques du secteur Éducation dont au moins une (1) missions en Côte d'Ivoire ;
 - Avoir été vérificateur indépendant d'un important programme ou projet financé par des bailleurs internationaux.

NB : Joindre les justificatifs

VI. DUREE DE LA MISSION

La mission est prévue s'exécuter en 60 jours. Elle se déroulera sur la période allant de septembre à novembre 2023.

La mission du cabinet se déroulera, principalement, à Abidjan. Toutefois, ce dernier pourra organiser des missions sur le terrain dans les zones d'intervention du projet PAPSE

VII. PROCEDURE POUR LA SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERETS

La Sélection du Cabinet se fera selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) et ce, conformément au **nouveau Règlement de Passation des Marchés de Juillet 2016, révisé en novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020.**

Le dossier de soumission devra être composé de :

- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- Un dossier technique comprenant : les activités principales de votre Cabinet et le nombre d'années d'exercice dans le domaine du « développement d'applicatifs », l'expérience générale et les expériences spécifiques de votre cabinet, expérience des institutions internationales, Partenaires Techniques Financiers (PTF) etc. et la capacité technique et administrative de votre cabinet ; etc.

A l'issue de l'évaluation, le Projet retiendra dans la liste des cabinets ayant répondu à l'AMI, celui qui présente le **meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission**, et l'invitera à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations

La date limite pour le dépôt des manifestations d'intérêts est prévue pour le mardi 17 octobre 2023 à 10 heures précises. L'enveloppe du cabinet devra porter la mention « **AMI N°07C/SQC/PRSEP/BIRD/2023 - Sélection d'un Cabinet pour le développement d'applicatifs pour (i) les observations de classe et d'analyse des données, (ii) la distribution des manuels ; (iii) le suivi de la formation des enseignants ; (iv) la visite médicale** »

Les manifestations d'intérêt devraient comporter un (1) original et cinq (5) copies (le tout dans une grande et même enveloppe) et déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessous ou être transmises par DHL, CHRONOPOSTE, FEDEX, etc.

Les soumissions par voie électronique ne seront pas acceptées.

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence du Comité d'évaluation et des représentants des soumissionnaires présents, à l'adresse mentionnée ci-dessous le même jour le **mardi 17 octobre 2023 à 11 heures 30 minutes** à l'adresse ci-dessous :

Unité de Gestion du PAPSE, site à Cocody 3 Plateaux, 7ème tranche - Lot 252 - Lot 3039
Téléphone : (225) 27 22 55 94 40
Adresse électronique : thierry.sombra@gmail.com
yoo_pofougne@yahoo.fr